

En direct

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **7 (1992)**

Heft 3: **Gazette**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quel avenir pour la recherche sur le vitrail en Suisse?

EN DIRECT

Le financement à long terme du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail à Romont – un problème auquel il faudra bientôt trouver une solution

Le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail à Romont a été créé dans le cadre du PNR 16. Très rapidement ce centre s'est fait un nom bien au-delà des frontières nationales et son efficacité dans le domaine de la recherche et de la conservation des vitraux faisant partie de notre patrimoine national a été maintes fois prouvée. Ce centre de recherche et d'information devenu entretemps indispensable doit faire face à des problèmes financiers. Le Centre NIKE a rencontré Stefan Trümpler, responsable du Centre de Romont et lui a posé quelques questions sur la situation actuelle.

NIKE: Actuellement toutes les institutions qui, dans notre pays, s'occupent de la conservation des biens culturels et de l'encouragement de la culture sont confrontées à des situations financières difficiles. Il ne semble pas qu'il y ait à attendre une amélioration radicale dans ce domaine. Comment se présente la situation au Centre de Romont?

Stefan Trümpler: Lorsque le Programme national de recherche (PNR 16) est arrivé à son terme, nous avons commencé avec le minimum de moyens, cela concernait surtout le personnel, moins l'infrastructure. A l'heure actuelle nous ne sommes pas, momentanément au moins, en mesure de nous agrandir. Voilà brièvement résumée la situation telle qu'elle se présente.

NIKE: Avec l'infrastructure actuelle (locaux, collaborateurs, finances) dont vous disposez, êtes-vous en mesure de remplir votre contrat et de mener à bien les tâches qui vous incombent?

Stefan Trümpler: Je suis obligé de répondre 'non' à votre question mais je nuancerais ce 'non'. Comme je l'ai dit l'infrastructure est satisfaisante, les locaux – qui en fait ne jouent pas de rôle déterminant – ne posent pas de problèmes à Romont bien que nous soyons toujours actuellement installés dans un bâtiment provisoire. Les problèmes qui nous préoccupent concernent le personnel et son financement. L'institut n'est doté pour ainsi dire que d'un seul poste à plein temps que j'occupe et cela ne me permet que de faire le strict nécessaire. Cela signifie que j'essaie d'honorer aussi bien que possible les contrats qui parviennent au Centre. A côté de cela, le temps manque pour d'autres activités comme par exemple le travail de documentation; je le regrette beaucoup mais je ne vois actuellement aucun moyen d'accomplir ce travail. Je ne peux pour ainsi dire pas effectuer de travaux de prospection et n'ai aucun temps pour la

recherche. Il faudrait également avoir du temps pour mettre sur pied la bibliothèque mais je suis dans l'impossibilité de classer correctement et avec méthode la grande quantité de documents dont j'ai besoin pour mes travaux.

NIKE: Cela doit être frustrant pour un chercheur de renom international de ne pas pouvoir travailler suffisamment ou de ne pas pouvoir du tout se consacrer à un domaine important de son activité comme le travail de documentation?

Stefan Trümpler: En fait je dois toujours essayer de trouver un certain équilibre entre les travaux de conservation qui ne peuvent pas attendre et le travail de base et de recherche qui est parfois également urgent et indispensable.

NIKE: De qui dépend votre institut pour ce qui est de l'organisation et du financement?

Stefan Trümpler: L'institut est une fondation de droit public qui est placée sous la responsabilité d'un conseil de fondation composé essentiellement du Canton de Fribourg et de la Commune de Romont et d'un troisième partenaire, la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH). Le soutien financier s'organise sur le même schéma que la structure administrative, un tiers est à la charge du Canton de Fribourg (c'est-à-dire de la Loterie romande), un tiers à la charge de la Commune de Romont et un tiers est théoriquement (en fait cela fait moins d'un tiers) à la charge du Centre (prestations). La participation de la Commune de Romont qui compte 4'500 habitants est tout à fait remarquable mais les limites sont atteintes. Il faut bien dire que la Commune en tire à bon droit un certain profit dans la mesure où le Musée du vitrail qui se trouve également à Romont représente presque la seule activité touristique. La ville et le musée tirent certains avantages du travail et de la présence du Centre. Compte tenu de la situation économique actuelle, le Canton ne va certainement pas tarder à atteindre les limites supérieures de ses possibilités de financement; il est donc évident qu'il faut entreprendre quelque chose pour trouver d'autres moyens financiers, d'autres sources.

NIKE: Qui fait essentiellement appel à vos services?

Stefan Trümpler: Les services cantonaux de conservation des monuments historiques pour des monuments bien spécifiques. Il faut préciser que d'un canton à l'autre la quantité et la qualité des vitraux varient énormément. Par ailleurs il y a des cantons qui profitent plus de nos services que d'autres. A côté des cantons, nous travaillons pour quelques musées et leurs collections, pour quelques collec-

EN DIRECT

tionneurs privés et pour la Commission fédérale des monuments historiques par l'intermédiaire des services cantonaux de conservation des monuments historiques.

NIKE: De quels édifices, sacrés ou profanes, vous occupez-vous à l'heure actuelle?

Stefan Trümpler: Le monument le plus important est la cathédrale de Lausanne; il est absolument nécessaire, il s'agit presque d'un cas désespéré, de s'occuper de la rosace. La restauration des vitraux de l'église de l'Abbaye de Königsfelden est en cours depuis quelques années, je suis responsable de l'assistance scientifique. A cela s'ajoutent d'autres édifices sur lesquels il est nécessaire de pratiquer des interventions locales de restauration ou de conservation, par exemple, Notre-Dame-de-Valère à Sion et pour le XIX^{ème} siècle, l'église St-Elisabeth à Bâle. Pour finir nous nous occupons également de l'Abbaye cistercienne de Hauterive qui nous pose des problèmes complexes dans le domaine de la conservation des vitraux et qui n'a pas fini de nous donner du fil à retordre. Il faut préciser que certains monuments posent des problèmes de conservation très difficiles à résoudre et que les décisions ne se prennent pas d'un jour à l'autre ni même d'une année à l'autre. Ce sont ces cas précisément qui nécessitent des travaux de recherche et qui ne peuvent être résolus que de manière interdisciplinaire ou même pluridisciplinaire. La cathédrale de Lausanne est un excellent exemple de collaboration interdisciplinaire. Les problèmes principaux proviennent du fait que les vitraux font partie intégrante de l'architecture et constituent des éléments architectoniques et pas seulement purement plastiques, c'est ainsi que les conditions climatiques jouent par exemple un rôle décisif. Pour moi il n'est pas question de m'occuper de la conservation de vitraux sans auparavant m'être assuré la collaboration d'un climatologue qualifié.

Par ailleurs la conservation des vitraux qui obéit à des principes scientifiques et professionnels souvent encore inhabituels dans notre pays, exige également des connaissances psychologiques. Elle nécessite de la patience car il est extrêmement important d'attirer l'attention des services responsables sur la signification des processus de décision souvent complexes et difficiles et de leur faire comprendre que ces processus de décision et les moyens à cet effet sont nécessaires pour que des solutions raisonnables et acceptables puissent être trouvées. A cela s'ajoute encore un point important: convaincre les responsables que, même une fois la conservation terminée, il est nécessaire de pratiquer une observation constante et que cette observation à long terme doit être préparée au cours des travaux effectifs de conservation. Les vitraux doivent donc continuellement faire l'objet d'un travail de documentation au cours du processus

de conservation afin que l'observation à long terme soit possible par la suite.

NIKE: Voyez-vous actuellement des possibilités d'élargissement de vos activités et de collaboration au niveau international et national?

Stefan Trümpler: Je commencerai par le cadre international car il y a moins de problèmes. Notre Centre est très bien intégré au niveau international. Nous avons par exemple pris à notre charge le secrétariat du comité technique de 'Corpus Vitraerum', une tâche importante qui, malheureusement, est également remise en question par notre situation financière difficile. Sur le plan international, il existe une collaboration active et très étroite dans le domaine scientifique, technique et artistique de la conservation des vitraux.

Au niveau national, les possibilités de collaboration sont moins bonnes. On parle d'une éventuelle collaboration avec l'Expert Center de l'EPF-Zurich, la question qui se pose est de savoir quelle forme pourrait prendre une telle collaboration ou une hypothétique alliance.

NIKE: D'où espérez-vous l'aide financière et institutionnelle dont vous avez besoin pour mener à bien les travaux d'intérêt national?

Stefan Trümpler: Je sais qu'en ce moment il n'y a pas d'espoir de pouvoir bénéficier d'un appui financier ou institutionnel. A court terme, il existe quelques projets de recherches en préparation; il s'agit de projets concrets concernant des vitraux faisant partie du patrimoine suisse. Notre Centre a été créé pour ce genre de recherches et est en mesure de mener ces travaux à bien. Il s'agit de résoudre en partie des problèmes scientifiques et artistiques et en partie des problèmes techniques et j'espère que ces travaux pourront être financés et réalisés par notre Centre.

A long terme, il n'y a pour moi et toutes les personnes qui heureusement s'occupent de notre Centre qu'une seule voie que nous n'hésiterons pas à emprunter: invoquer l'article 16 de la Loi sur la recherche (paragraphe 3 b et c) et, en tant que centre dispensant des prestations scientifiques et centre de recherche, obtenir directement des fonds de la Confédération. Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour parvenir à cette reconnaissance car nous sommes convaincus que le Centre remplit tout à fait les critères nécessaires pour bénéficier des subventions conformément à cet article de loi.

Interview: Gian-Willi Vonesch